

Plan Local de Santé Publique 2011 - 2014



Ville de Cannes
Direction Hygiène Santé et Affaires Sociales
Atelier Santé Ville

Député-Maire : Monsieur Bernard BROCHAND
Bernard.brochand@ville-cannes.fr
04.97.06.40.05

Premier Adjoint : Monsieur David LISNARD
David.lisnard@ville-cannes.fr
04.92.99.31.72

Adjoint délégué à la Santé et à l'Hygiène : Madame Marie-Christine REPETTO-LEMAITRE
Mariechristine.repetto-lemaitre@ville-cannes.fr
04.97.06.44.10

Conseiller municipal délégué à l'hôpital de Cannes, subdélégué à la Santé, à la Famille et à l'Hygiène Dr Jean-Pierre JARDRY
Jean-pierre.jardry@ville-cannes.fr
04.97.06.49.27

Conseiller municipal délégué à la politique de la Ville Jean-François TONNER
Jean-françois.tonner@ville-cannes.fr
04.97.06.44.35

Directeur général des services Monsieur Alain JOUANJUS
Alain.jouanjus@ville-cannes.fr
04.97.06.40.38

Directeur général adjoint des services chargé du Lien social et de la Proximité Dr Dominique AUDE-LASSET
Dominique.aude-lasset@ville-cannes.fr

Médecin directeur Hygiène Santé et Affaires Sociales

Coordination A.S.V/Promotion de la Santé Madame Carole LABBE
Carole.labbe@ville-cannes.fr
04.97.06.49.23

1	INTRODUCTION.....	4
2	LE PLAN LOCAL DE SANTE PUBLIQUE.....	5
2.1	La démarche.....	5
2.2	L'élaboration du P.L.S.P.....	5
2.3	L'animation.....	6
2.4	Le suivi et l'évaluation du P.L.S.P.....	6
2.5	Les axes prioritaires.....	6
2.5.1	Axe n° 1 : Alimentation et activité physique.....	7
2.5.2	Axe n°2 : Accès aux droits et aux soins.....	8
2.5.3	Axe n°3 : Souffrance psychique / Prévention du mal être.....	8
2.5.4	Axe n°4 : Soutien à la Prenatalité.....	8
2.5.5	Axe n°5 : Prévention et promotion de la santé.....	8
2.5.6	Axe n°6 : Santé – Environnement.....	8
2.5.7	Axe n°7 : Personnes âgées.....	9
3	Plan Local de Santé Publique.....	10

1 INTRODUCTION

En signant le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.) 2007/2009, la Ville de Cannes s'est inscrite dans la démarche Atelier Santé Ville (A.S.V.).

Le concept de santé va bien au-delà du soin. Selon la charte d'Ottawa de 1986, la promotion de la santé ne relève pas uniquement du secteur de la santé et du soin. Elle a pour but notamment de créer les conditions favorables indispensables à l'épanouissement de la santé. Il s'agit de construire un bien-être sur le territoire. Œuvrer pour la santé, c'est se préoccuper des différents déterminants favorables et défavorables qui influencent la santé des populations sur un territoire.

L'A.S.V. est situé au croisement des politiques de santé publique et de la ville. Il constitue le volet santé du C.U.C.S. Le but est de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Dispositif de proximité, animé par la commune, il s'adresse à la fois aux professionnels, aux associations et aux habitants.

Le fait d'appartenir à un service de droit commun (Direction Hygiène Santé et Affaires Sociales) implique pour l'A.S.V. de dépasser le cadre de la Politique de la Ville et d'élargir son action à l'ensemble de la population et pas seulement aux quartiers prioritaires. Toutefois, l'A.S.V. veille à prioriser ses interventions sur le territoire de Bocca-Nord qui regroupe 12 300 habitants (RP 2006 INSEE) soit 15% de la population Cannoise.

La finalité de l'A.S.V. cannois est de promouvoir la santé des populations en situation de vulnérabilité et principalement dans le quartier C.U.C.S de Bocca-Nord.

Il apparaît aujourd'hui indispensable que l'ensemble des acteurs intervenants sur le même territoire mutualisent leur savoir faire, leur connaissance du public ainsi que les moyens pour initier des actions de santé pertinentes et cohérentes. L'A.S.V. offre la possibilité de rendre davantage lisible un ensemble d'initiatives, de fédérer et de mettre en cohérence des actions et des réseaux.

La multiplicité des déterminants de santé (l'emploi, le logement, le sport, la vie familiale, la culture, la vie sociale, l'environnement...facteurs influents de bonne ou mauvaise santé) ne peut qu'inviter à développer un travail partenarial. Tous les domaines sont concernés. Aussi, le décloisonnement des approches devient une nécessité, afin que l'articulation des différentes politiques autour de la santé permette une approche globale de la personne.

La première phase de l'A.S.V. s'est terminée par la présentation du diagnostic local de santé. Celui-ci n'est pas une fin en soi, mais un instrument de connaissance. Il permet d'éclairer une situation en vue de favoriser la prise de décision et d'initier des changements.

Ce diagnostic a permis d'élaborer le Plan Local de Santé Publique (P.L.S.P.), véritable « feuille de route » des priorités de santé publique de la municipalité cannoise.

2 LE PLAN LOCAL DE SANTE PUBLIQUE

2.1 La démarche

Le Plan Local de Santé Publique (P.L.S.P.) est le document de référence qui fait état des besoins de santé prioritaires et des actions de promotion de la santé à développer ou à mettre en œuvre au regard du diagnostic local de santé.

Il existe déjà une dynamique « santé » sur la Ville : le tissu associatif, institutionnel local est solide, et la Direction Hygiène Santé et Affaires Sociales contribue de manière importante à développer cette impulsion.

Il est essentiel de prendre appui sur l'existant, de le faire connaître, de le renforcer, de l'adapter. le P.L.S.P. n'impose pas de faire davantage, mais plutôt de faire autrement.

2.2 L'élaboration du P.L.S.P.

L'état des lieux et le diagnostic local de santé ont permis une appropriation des conditions locales pour la rédaction du plan d'action (P.L.S.P.).

Le diagnostic partagé n'est qu'un moyen pour produire de la concertation sur le plan local et pour aider à la programmation et à la mise en œuvre des actions de santé.

Le P.L.S.P. a pour fonction principale de fournir un cadre opérationnel à une stratégie locale de santé publique. Il a pour objectif de promouvoir une série d'actions susceptibles de correspondre à l'ensemble des problèmes et des préoccupations de la population, notamment la plus démunie, en favorisant la cohérence entre ces actions.

L'analyse par thème du diagnostic local de santé a permis de cibler un certain nombre de priorités, de définir leurs caractéristiques (absence ou insuffisance de l'offre, besoins spécifiques à certaines catégories de population...) puis de les classer par ordre d'urgence.

La construction du P.L.S.P. s'est déroulée sur plusieurs étapes :

- Détermination des grands axes thématiques.
- Détermination des objectifs à atteindre dans chaque thématique.
- Etablissement de la liste des partenaires concernés par ces objectifs thématiques.
- Réunions individuelles ou en groupe avec ces partenaires.
- Prévision d'un tableau de bord des financements des différentes actions (financement propre, financeurs sollicités, coût des actions, subventions demandées...).

Le P.L.S.P. de la Ville de Cannes est envisagé pour la période 2011 – 2014, revu chaque année, compte tenu de son inscription dans le temps, à travers une programmation pluriannuelle établie en fonction des priorités retenues.

Il est donc voué à évoluer en fonction du changement des besoins et des problématiques en santé repérées sur le territoire communal.

2.3 L'animation

Elle relève de l'A.S.V. en lien avec les différents partenaires (Municipalité, partenaires locaux) qui sont des forces de proposition et d'intervention.

L'A.S.V. assure l'ingénierie et le suivi du P.L.S.P., l'appui méthodologique aux porteurs de projets et le développement des actions.

Il a également pour mission de faciliter l'émergence de réseaux, de proposer des formations, de permettre la mise en place d'actions dans les quartiers en difficulté, de rechercher des lieux et des moments de concertation.

Le travail de coordination de l'A.S.V. doit générer une dynamique de travail partenarial local autour d'objectifs communs, mais cette dynamique est corrélée à l'implication de tous.

L'un des objectifs de l'A.S.V. de la Ville de Cannes est de mettre en place un observatoire local de santé (cartographie des différentes actions de santé sur la Ville, mise à jour annuelle de l'offre de soins, indicateurs de déterminants de santé...).

2.4 Le suivi et l'évaluation du P.L.S.P

Le suivi du P.L.S.P. se déroule selon plusieurs modalités :

- Animation de groupes thématiques.
- Suivi individuel des structures en charge des différentes actions.

L'animation a pour objectif de développer une culture commune sur les différentes thématiques et de mobiliser les moyens humains, matériels et financiers pour la mise en œuvre des actions.

Le suivi du P.L.S.P. est présenté annuellement au Comité de Pilotage (COPIL).

L'évaluation est la clef de voûte du P.L.S.P.

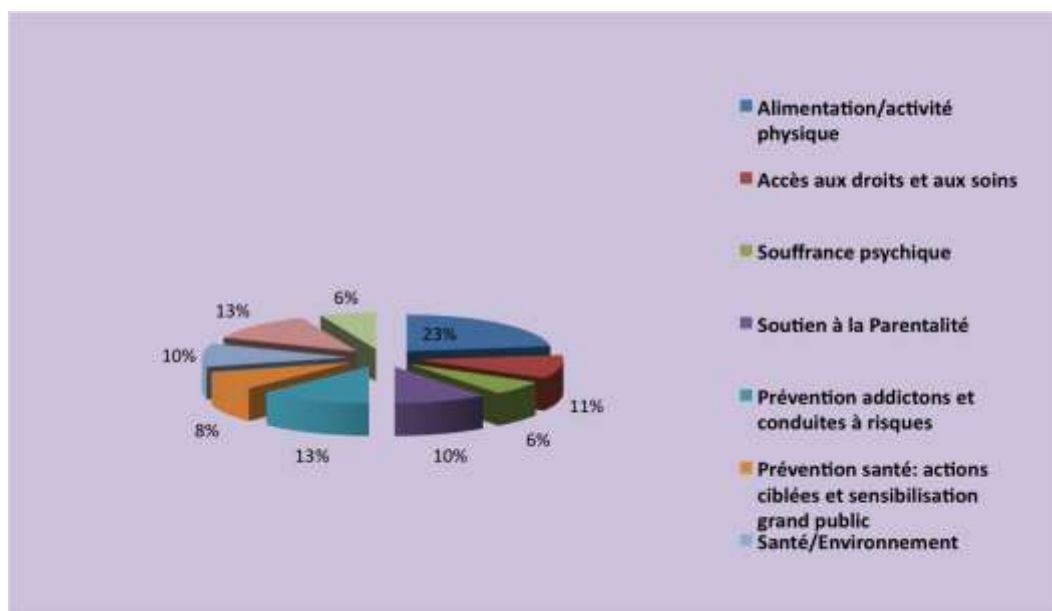
L'évaluation de chaque action permet d'apprécier les résultats obtenus par rapport aux objectifs préalablement fixés, de justifier les moyens, techniques, humains, financiers mobilisés afin de réajuster éventuellement les actions.

2.5 Les axes prioritaires

Le P.L.S.P. 2011-2014 comprend sept axes regroupant 51 actions.

La Ville de Cannes et son établissement public le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) sont porteurs de 22 actions (43% du P.L.S.P.) qui sont pour la plupart auto financées.

Tableau récapitulatif des actions :



2.5.1 Axe n° 1 : Alimentation et activité physique

Cet axe est décliné en 11 actions pour 7 objectifs :

Objectif n°1 : Informer, éduquer et orienter la population vers des repères de consommation et d'activité physique. (Public ciblé : enfants de 3 à 12 ans des écoles maternelles et élémentaires publiques cannoises et des structures périscolaires, tout public).

Objectif n°2 : Dans le cadre des enjeux du Développement durable, encourager les modes de consommation responsable. (Public ciblé : enfants de 3 à 12 ans en priorité).

Objectif n°3 : Améliorer la qualité alimentaire des repas servis aux enfants dans les structures municipales. (Public ciblé : enfants de 3 mois à 12 ans pris en charge dans les structures municipales).

Objectif n°4 : Améliorer l'information et la communication entre les différents partenaires intervenant dans le domaine de la Nutrition. (Public ciblé : professionnels de santé, associations ayant des actions sur la thématique « Nutrition »).

Objectif n°5 : Harmoniser les pratiques dans l'approche des bons repères de consommation et d'activité physique auprès du personnel municipal de la Petite enfance. (Public ciblé : personnel municipal intervenant dans le milieu de la Petite enfance).

Objectif n°6 : Promouvoir l'acquisition des bons repères de consommation et améliorer la qualité alimentaire chez les personnes vulnérables. (Publics ciblés: mères de familles en situation de précarité, habitants du quartier de Bocca Nord).

Objectif n°7 : Promouvoir une dynamique d'éco mobilité sur un quartier de la Ville. (Public ciblé : jeunes écoliers des écoles élémentaires cannoises).

2.5.2 Axe n°2 : Accès aux droits et aux soins

Cet axe comporte 7 actions pour un objectif :

Objectif n°1 : Favoriser la prévention et améliorer l'accès aux droits et aux soins chez les personnes en situation de vulnérabilité. (Publics ciblés : adolescents, jeunes adultes de 12-25 ans, personnes en situation de précarité / sans chez soi).

2.5.3 Axe n°3 : Souffrance psychique / Prévention du mal être

Cet axe est composé de 4 actions pour 3 objectifs :

Objectif n°1 : Prévenir, repérer et améliorer la prise en charge de la souffrance psychique (Public ciblé : jeunes de 12-25 ans et leurs familles, femmes en situation de vulnérabilité).

Objectif n°2 : Soutenir l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales.

(Public ciblé : Femmes).

Objectif n°3 : Renforcer la prévention des violences et violences sexuelles. (Public ciblé : jeunes de 12 - 18 ans).

2.5.4 Axe n°4 : Soutien à la Parentalité

Cet axe est composé de 6 actions pour 1 objectif :

Objectif n°1 : Soutenir la fonction parentale pour favoriser, maintenir ou améliorer les liens parents/enfants. (Public ciblé : enfants, adolescents, parents).

2.5.5 Axe n°5 : Prévention et Promotion de la Santé

Cet axe comporte 10 actions pour 6 objectifs :

Objectif n°1 : Renforcer la prévention autour des conduites addictives et des conduites à risques. (Public visé : jeunes de 12-25 ans).

Objectif n°2 : Développer la prévention VIH/SIDA/IST en renforçant l'information, le dépistage et la réduction des risques. (Publics ciblés : jeunes de 12-25 ans, personnel encadrant des structures jeunesse, adultes, usagers de drogues par voie intra veineuse).

Objectif n°3 : Améliorer l'hygiène bucco-dentaire. (Public ciblé : enfants des écoles maternelles et élémentaires de la Ville de Cannes).

Objectif n°4 : Améliorer l'accès à la couverture vaccinale. (Public ciblé : tout public à partir de 6 ans).

Objectif n°5 : Renforcer la prévention contre le cancer et soutenir l'accompagnement des personnes malades. (Public ciblé : tout public).

Objectif n°6 : Promouvoir la promotion et l'éducation à la santé auprès des Cannois en organisant des manifestations thématiques et des conférences. (Public ciblé : tout public).

2.5.6 Axe n°6 : Santé – Environnement

Cet axe contient 4 actions pour 4 objectifs :

Objectif n°1 : Diminuer l'incidence de la légionellose. (Public ciblé : tout public).

Objectif n°2 : Améliorer la surveillance sanitaire des eaux de baignade en mer. (Public ciblé : tout public se baignant dans les eaux de baignade cannoises).

Objectif n°3 : Optimiser la veille sanitaire en matière d'ondes électromagnétiques. (Public ciblé : tout public résidant sur le territoire cannois).

Objectif n°4 : Protéger la santé et l'environnement intérieur des personnes vulnérables. (Public ciblé : personnes souffrant de pathologies).

2.5.7 Axe n°7 : Personnes âgées

Cet axe comprend 9 actions pour 6 objectifs :

Objectif n°1 : Favoriser et maintenir l'autonomie en promouvant le « Bien vieillir ». (Publics ciblés : personnes ayant une carte au GIP Bel âge, personnes âgées à domicile/ résidents des foyers logements/ personnes âgées du C.C.A.S.).

Objectif n°2 : Améliorer l'accueil, l'orientation et la prise en charge des personnes âgées en situation de perte d'autonomie. (Public ciblé ; personnes âgées en perte d'autonomie fonctionnelle).

Objectif n°3 : Préserver le plus longtemps possible l'autonomie à domicile des personnes âgées. (Public ciblé ; personnes âgées dépendantes).

Objectif n°4 : Fédérer et améliorer la communication avec les professionnels de santé et du social œuvrant auprès des personnes dépendantes. (Public ciblé : personnel médical et paramédical).

Objectif n°5 : Favoriser la mobilisation des facultés cognitives des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. (Public ciblé : personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer).

Objectif n°6 : Apporter un soutien aux aidants naturels de personnes atteintes notamment par la maladie d'Alzheimer. (Public ciblé : aidants des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer).

3 Plan Local de Santé Publique

AXE N°1 : ALIMENTATION et ACTIVITE PHYSIQUE

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions	Actions en cours ou <i>projets</i>	Porteur
<p><i>Informer, éduquer et orienter la population vers des repères de consommation et d'activité physique.</i></p> <p><i>Public ciblé :</i></p> <p><i>Actions 1 et 2 : enfants de 3 à 12 ans des écoles maternelles et élémentaires publiques cannoises et des structures périscolaires.</i></p> <p><i>Action 3 : tout public.</i></p>	<p>Promouvoir l'équilibre alimentaire.</p> <p>Encourager la consommation du petit déjeuner.</p> <p>Diminuer les pratiques de grignotage.</p>	1	<p>« Le petit déjeuner santé »</p> <p>4 interventions annuelles au minimum, sous forme d'organisation de petits déjeuners, dans les écoles maternelles, élémentaires et centres de loisirs maternels. Ces interventions sont réalisées par la Diététicienne de la Direction Hygiène Santé de la Ville.</p>	<p>Ville de Cannes</p> <p>Direction Hygiène Santé et Affaires Sociales.</p>
	<p>Découvrir et promouvoir la consommation de produits présentant des bienfaits nutritionnels.</p> <p>Développer la curiosité gustative et la diversité alimentaire.</p> <p>Informé et orienter vers des choix favorables à la santé.</p>	2	<p>« Découverte de nouveaux goûts, bienfaits de groupes alimentaires ou de produits à haute valeur nutritionnelle ».</p> <p>Pendant les semaines thématiques : goût, Mou'eat et Fraîch'attitude, au moins 6 interventions sont menées auprès des enfants fréquentant les centres de loisirs maternels. La phase opérationnelle est constituée d'une table de la découverte des aliments.</p>	<p>Ville de Cannes</p> <p>Direction Hygiène Santé et Affaires Sociales.</p>
	<p>Promouvoir les recommandations du Plan National Nutrition Santé (P.N.N.S.) et utiliser les référentiels et outils du programme.</p>	3	<p>« Les bons repères de consommation et d'activité physique ».</p> <p>Interventions sous la forme de débats interactifs ou d'animations de stands lors de manifestations municipales.</p>	<p>Ville de Cannes</p> <p>Direction Hygiène Santé et Affaires Sociales.</p>

AXE N°1 : ALIMENTATION et ACTIVITE PHYSIQUE

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions	Actions en cours ou <i>projets</i>	Porteur
<p><i>Dans le cadre des enjeux du Développement durable, encourager les modes de consommation responsable.</i></p> <p><u>Public ciblé :</u> <i>Enfants de 3 à 12 ans en priorité.</i></p>	<p>Contribuer aux enjeux du Développement durable.</p> <p>Sensibiliser les enfants à la notion de respect de soi, des autres, de l'environnement, de l'aliment juste, propre et bon.</p>	4	<p>Pendant la semaine du Développement durable, menu à thème « Bio » ou « Durable » pour les 3500 enfants fréquentant la restauration scolaire.</p> <p>2 interventions auprès des enfants inscrits dans les centres de loisirs.</p> <p>La sensibilisation met l'accent sur la notion de respect de soi, des autres, de l'environnement, de l'aliment juste, propre et bon.</p>	<p>Ville de Cannes</p> <p>Direction Hygiène Santé et Affaires Sociales.</p>
<p><i>Améliorer la qualité alimentaire des repas servis aux enfants dans les structures municipales.</i></p> <p><u>Public ciblé :</u> <i>Enfants de 3 mois – 12 ans pris en charge dans les structures municipales</i></p>	<p>Optimiser les recommandations du Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition.</p> <p>Favoriser l'utilisation de matières premières « brutes » à haute valeur nutritionnelle, de viandes labellisées, de produits frais de saison issus de filières courtes adoptant des modes de productions responsables.</p> <p>Contribuer aux enjeux du Grenelle de l'Environnement en introduisant 20% de composants issus de l'agriculture biologique.</p>	5	<p>Contrôle des grilles de menus et des produits par la Diététicienne de la Ville.</p> <p>Animation des commissions de restauration.</p> <p>Contrôles réguliers sur les produits proposés.</p> <p>Réunions du groupe de travail « crèche » pour l'application des recommandations nutritionnelles et l'amélioration de la qualité de l'offre initiale.</p>	<p>Ville de Cannes</p> <p>Direction Hygiène Santé et Affaires Sociales.</p>
<p><i>Améliorer l'information et la communication entre les différents partenaires intervenant dans le domaine de la Nutrition.</i></p> <p><u>Public ciblé :</u> <i>Professionnels de santé.</i> <i>Associations ayant des actions sur la thématique « Nutrition ».</i></p>	<p><i>Développer les échanges transversaux.</i></p> <p><i>Améliorer les connaissances et pratiques.</i></p> <p><i>Meilleure visibilité des actions « nutrition » sur le territoire.</i></p> <p><i>Coordonner les différentes actions.</i></p>	6	<p><i>Création d'un réseau « Nutrition Santé »</i></p> <p><i>Organisation de demi-journées de rencontres entre tous les intervenants dans le domaine de la Nutrition pour identifier les besoins, partager ou connaître les expériences déjà réalisées dans un but de cohérence des actions sur la Ville.</i></p>	<p>Ville de Cannes</p> <p>Direction Hygiène Santé et Affaires Sociales.</p>

AXE N°1 : ALIMENTATION et ACTIVITE PHYSIQUE

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions	Actions en cours ou <i>projets</i>	Porteur
<p><i>Harmoniser les pratiques dans l'approche des bons repères de consommation et d'activité physique auprès du personnel municipal de la Petite enfance.</i></p> <p><u>Public ciblé :</u></p> <p><i>Personnel municipal intervenant dans le milieu de la Petite enfance.</i></p>	<p>Sensibiliser le personnel de la Ville intervenant auprès des enfants aux bons repères de consommation et d'activité physique.</p>	7	<p>« Sensibilisation de personnes relais ».</p> <p>Elaboration d'un programme adapté de sensibilisation pour les personnels des services. En 2010 : Ces actions ont ciblé les agents affectés dans les écoles maternelles ou exerçant leur mission en restauration scolaire, les personnels des centres multi accueils.</p>	<p>Ville de Cannes</p> <p>Direction Hygiène Santé et Affaires Sociales.</p>
<p><i>Promouvoir l'acquisition des bons repères de consommation et améliorer la qualité alimentaire chez les personnes vulnérables.</i></p> <p><u>Public ciblé :</u></p> <p><i>Mères de familles en situation de vulnérabilité.</i></p>	<p>Soutenir l'alimentation de femmes (mères de familles) en difficulté, par leur participation active.</p> <p>Amener des connaissances théoriques et pratiques pour l'acquisition des bons repères de consommation alimentaire par le biais d'un atelier culinaire.</p> <p>Apprendre des techniques culinaires variées adaptées à un budget peu onéreux.</p>	8	<p>« Cuisine solidaire » : ateliers de cuisine pour des mères de familles sur une durée de 6 semaines. Ils sont animés par une Conseillère en Economie Sociale et Familiale (C.E.S.F.). Les notions d'équilibre alimentaire, de gestion du budget repas, les règles d'hygiène sont abordées lors de chaque séance.</p> <p>Les menus établis en groupe répondent à des critères d'équilibre alimentaire, de coût et de goût.</p> <p>30 séances en moyenne par an. Le coût moyen d'un repas est de 2 €.</p>	<p>Association « Parcours de Femmes »</p>

AXE N°1 : ALIMENTATION et ACTIVITE PHYSIQUE

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions	Actions en cours ou <i>projets</i>	Porteur
<p>Promouvoir l'acquisition des bons repères de consommation et améliorer la qualité alimentaire chez les personnes vulnérables.</p> <p>Public ciblé :</p> <p>Action 9 : Mères de familles en situation de précarité.</p> <p>Action 10 : Habitants du territoire du centre social.</p>	<p>Améliorer les conditions et la qualité d'alimentation des femmes et de leurs familles en situation de précarité en facilitant l'accès à une alimentation équilibrée par le biais de produits frais, en lien avec le développement durable.</p> <p>Participer et agir dans la mise en œuvre d'une action de soutien alimentaire collectif : culture de légumes.</p> <p>Valoriser les capacités des femmes en même temps que leur rôle parental : faire pousser, ramener chez elles, les légumes qu'elles auront cultivés.</p> <p>Retrouver une activité physique régulière.</p>	9	<p>« Alimentation et Potager des Femmes ».</p> <p>2 actions mises en œuvre :</p> <p>Le Potager des Femmes : Culture collective sur 3 demi-journées /semaine avec les conseils d'une maraîchère.</p> <p>Le groupe « Alimentation » : animations de séances de 2h tous les 15 jours par une diététicienne et une conseillère en économie sociale et familiale. Groupe de 15 femmes environ par séance.</p>	Association « Parcours de Femmes ».
	<p>Apporter les notions élémentaires pour une bonne alimentation par le biais de la culture de légumes et de fruits.</p> <p>Améliorer le pouvoir d'achat en cultivant les légumes et fruits.</p> <p>Développer le lien social et l'intergénérationnel.</p>	10	<p>« Jardin Partagé au cœur de Ranguin » : 2150 m2 sur une seule parcelle sont mis à la disposition des habitants du quartier de Ranguin.</p> <p>Les personnes s'inscrivent et signent un contrat d'engagement.</p> <p>Elles se réunissent mensuellement pour assurer collectivement la régulation du jardin et son animation.</p> <p>Mise en place d'une production coopérative et redistribuée comme facteur d'intégration sociale et d'insertion.</p>	MJC Ranguin Centre social.

AXE N°1 : ALIMENTATION et ACTIVITE PHYSIQUE

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions	Actions en cours ou <i>projets</i>	Porteur
<p><i>Promouvoir une dynamique d'éco mobilité sur un quartier de la Ville.</i></p> <p><u>Public ciblé :</u></p> <p><i>Jeunes écoliers des écoles élémentaires cannoises.</i></p>	<p>Promouvoir l'exercice et les modes de déplacements alternatifs.</p> <p>Lancer une dynamique d'éco mobilité sur un quartier de Cannes.</p> <p>Fédérer une dizaine d'établissements scolaires.</p>	<p>11</p>	<p>Mise en place de Pédibus scolaires.</p> <p>Action ciblée en 2009 et 2010 sur certaines écoles élémentaires R. Goscinny, les Mûriers à Cannes la Bocca (territoire CUCS). Système de « ramassage » scolaire à pied, conduit par des adultes (parents bénévoles) le long d'itinéraires sécurisés. Pour chaque école des lignes, des arrêts et des horaires sont définis. Les accompagnateurs encadrent les enfants et cheminent à pied jusqu'à l'école en toute sécurité.</p> <p>Etude pour un nouveau pédibus sur Cannes centre.</p>	<p>Ville de Cannes : Education, Ecologie urbaine.</p>

AXE N°2 : ACCES AUX DROITS ET AUX SOINS

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions	Actions en cours ou <i>projets</i>	Porteur
<p>Favoriser la prévention et améliorer l'accès aux droits et aux soins chez les personnes en situation de vulnérabilité.</p> <p>Public ciblé :</p> <p>Action 1 : Adolescents, jeunes adultes (12-25 ans).</p> <p>Action 2 : Mères de familles en situation de vulnérabilité.</p> <p>Action 3 : Tout public en situation de précarité sans chez soi.</p>	<p>Favoriser l'accès à la prévention et aux soins chez les jeunes adolescents et jeunes adultes en situation de fragilité.</p> <p>Aider les personnes à surmonter les effets de leur précarité matérielle et leur apporter un soutien psychologique.</p>	1	<p>Accueil, aide aux démarches administratives, orientation pour des bilans de santé, soutien psychologique.</p> <p>Travail partenarial avec les services hospitaliers (PASS, Psychiatrie), les cliniques privées et les médecins libéraux.</p>	Espace Santé Jeunes du Bassin Cannois (E.S.J.B.C).
	<p>Soutenir et favoriser les accompagnements des publics précaires.</p> <p>Repérer et identifier les difficultés liées à la santé des personnes.</p> <p>Améliorer la connaissance de l'importance de la santé et accéder aux soins.</p> <p>Accompagner dans l'accès aux droits.</p> <p>Prévenir les conduites à risques</p>	2	<p>« Vers une meilleure santé des femmes et des familles démunies »</p> <p>Accompagnements individuels.</p> <p>Ecoute et soutien, aide aux démarches d'accès aux droits, aux soins.</p> <p>Orientations, prises de rendez-vous dans les services adaptés, lien avec la P.A.S.S.</p> <p>Informations collectives : modules d'information santé, séance de prévention santé.</p>	Association « Parcours de Femmes ».
	<p>Favoriser la prévention et l'accès aux soins de proximité chez les personnes sans domicile fixe.</p> <p>Apporter des soins généraux et une prévention bucco-dentaire sur le terrain.</p>	3	<p>« Camion de prévention médicale » se rendant sur le terrain une fois par semaine.</p> <p>Des soins généraux sont apportés aux personnes sans domicile fixe par une équipe de médecins généralistes et un dentiste (personnes bénévoles).</p> <p>Dépistage bucco-dentaire avec traitement des caries si nécessaire.</p> <p>Visite médicale et orientation en cas de besoin.</p>	Samu Social.

AXE N°2 : ACCES AUX DROITS ET AUX SOINS

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions	Actions en cours ou <i>projets</i>	Porteur
<p>Améliorer l'accès aux droits et aux soins chez les personnes en situation de vulnérabilité.</p> <p>Public ciblé :</p> <p>Action 4 : Tout public en situation de précarité sans chez soi.</p> <p>Action 5 : Personnes en situation de précarité.</p> <p>Action 6 : Personnes en situation de précarité et sans chez soi souffrant de troubles psychiques.</p> <p>Action 7 : Tout public en situation de précarité sans chez soi, en difficulté socio-économique.</p>	<p>Favoriser l'accès aux soins de premier recours</p> <p>Aller à la rencontre des personnes démunies les plus éloignées du système sanitaire et social pour faciliter l'accès aux soins de 1^{ère} urgence et le retour/recours au droit commun.</p>	4	<p>« Samu social de jour »</p> <p>L'équipe sillonne la ville tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 17h. Suite à un appel (115, Police, particulier) évaluation de la situation de la personne puis prise en charge (soins primaires), accompagnement vers une structure (CCAS, Hôpital...)</p>	Samu Social
	<p>Permettre aux plus démunis d'accéder aux droits et aux soins médicaux élémentaires.</p>	5	<p>Accueil, orientation si nécessaire pour les personnes en grande difficulté sociale et psychologique.</p> <p>Consultations médicales. Distribution de médicaments prescrits gratuitement ou prescription d'ordonnance pour ces personnes leur permettant de les obtenir gratuitement auprès d'une officine voisine.</p> <p>Distribution de nourriture et de vêtements.</p>	Croix Rouge Française.
	<p>Repérer la souffrance psychologique et psychiatrique.</p> <p>Repérer les personnes en rupture de soins et les amener aux soins.</p> <p>Faciliter le dépistage des troubles psychiques de ce public.</p>	6	<p>Mise en place d'une équipe mobile de psychiatrie précarité.</p> <p>Accompagnement vers les soins et accès de droit commun et vers la psychiatrie des publics précaires de bas seuils.</p> <p>Travail auprès des équipes partenaires</p>	Hôpital de Cannes.
	<p>Favoriser l'accès aux droits et aux soins.</p> <p>Prendre en charge la souffrance psychique</p> <p>Coordonner les acteurs du domaine sanitaire et social afin d'assurer la continuité des soins.</p>	7	<p>Création d'un « Réseau Cannois Santé Précarité »</p>	C.C.A.S

AXE N°3 : SOUFFRANCE PSYCHIQUE/PREVENTION DU MAL ÊTRE

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions	Actions en cours ou <i>projets</i>	Porteur
<p>Prévenir, repérer et améliorer la prise en charge de la souffrance psychique</p> <p>Public ciblé :</p> <p>Action 1 :</p> <p>Enfants, Adolescents, jeunes adultes (8 – 25 ans) et leurs familles.</p> <p>Action 2 :</p> <p>Femmes en situation de vulnérabilité</p>	<p>Assurer le premier accueil des jeunes en souffrance psychique.</p> <p>Informers les parents de facteurs de risques repérables.</p> <p>Développer les réseaux en charge des tentatives de suicide, diminuer la récurrence de TS ou des crises suicidaires.</p>	1	<p>«La Chrysalide » est un espace ouvert aux adolescents et jeunes adultes ainsi qu'à leurs parents.</p> <p>Mise en place d'une consultation psychologique deux fois par semaine. Entretiens individuels, entretiens de soutien parental.</p> <p>Cette action se veut préventive et thérapeutique des pathologies émergentes dans un contexte de souffrances psychiques et des dysfonctionnements familiaux qui en résultent (passage à l'acte, violences, tentatives de suicides...).</p>	Association Centre Familial Charles Vincent.
	<p>Favoriser le développement et le renforcement des compétences psycho-sociales des personnes en souffrance psychique.</p> <p>Favoriser une approche qualitative et individualisée des publics en prenant compte des souffrances liées à des histoires de vie difficiles.</p> <p>Aider à la résolution des problématiques et/ou relayer vers les institutions.</p> <p>Assurer une mission de rupture de l'isolement des publics ayant pour objet la récréation du lien social et la valorisation des compétences.</p>	2	<p>« Accompagnement psychosocial des publics fragilisés »</p> <p>Accompagnement individualisé : social et psychologique.</p> <p>Travail en partenariat avec les services et associations œuvrant dans les champs sociaux, santé, justice, logement, emploi.</p> <p>Actions collectives organisées en 4 pôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Image et estime de soi. - Gestion de vie quotidienne et soutien à la parentalité. - Santé et alimentation. - Actions de lutte contre les violences conjugales. 	Association « Parcours de Femmes ».

AXE N°3 : SOUFFRANCE PSYCHIQUE/PREVENTION DU MAL ÊTRE

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions	Actions en cours ou <i>projets</i>	Porteur
<p>Soutenir l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales.</p> <p><u>Public ciblé :</u> Action 3 : Femmes</p>	<p>Accueillir et accompagner les femmes victimes de violences conjugales.</p> <p>Amorcer un processus de changement et aider aux démarches pour se détacher du conjoint violent, d'un passé de maltraitance, dans le but de s'autonomiser.</p>	3	<p>L'action se déroule autour de trois axes : accompagnement – groupe de parole – réseau.</p> <p>Entretiens individuels avec un psychologue : soutien et/ ou aide aux démarches, orientation vers les partenaires.</p> <p>Groupe de parole de femmes victimes de violences. Animation du groupe par la psychologue tous les 15 jours. Règle de confidentialité et d'engagement de présence régulière.</p> <p>En faveur du territoire : participer à la construction du réseau local.</p>	Association « Parcours de Femmes ».
<p>Renforcer la prévention des violences et violences sexuelles.</p> <p><u>Public ciblé :</u> Jeunes 12 – 18 ans.</p>	<p>Créer un espace d'expression pour les jeunes sur le thème des violences – violences sexuelles.</p> <p>Libérer la parole des jeunes victimes de violences.</p> <p>Amener une prise de conscience des responsabilités collectives et individuelles dans les phénomènes de violence.</p> <p>Favoriser cette prise de conscience par des rappels à la loi en fonction des types de violences.</p>	4	<p>Cette action vise les élèves des collèges, lycées, lycées professionnels cannois ainsi que des structures d'animation recevant les jeunes (MJC...)</p> <p>Les établissements situés sur le territoire CUCS de l'ASV seront prioritaires.</p> <p>Séance d'1h30 à 2 h en classe entière ou en demi groupe.</p> <p>Le déroulement et contenu de l'intervention seront différents en fonction du support pédagogique utilisé.</p>	Association CIDFF.

AXE N°4 : SOUTIEN A LA PARENTALITE

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions	Actions en cours ou <i>projets</i>	Porteur
<p><i>Soutenir la fonction parentale pour favoriser, maintenir ou améliorer les liens parents/enfants.</i></p> <p><i>Public ciblé :</i></p> <p><i>Action 1 : Enfants de 0 à 6 ans.</i></p> <p><i>Action 2 : parents d'enfants de 0 à 12 ans.</i></p> <p><i>Action 3 : mères de familles.</i></p>	<p>Développer et renforcer le lien d'attachement parents/enfants.</p> <p>Favoriser le lien parents/enfants aux travers d'expérimentation et de partage d'activités.</p>	1	<p>Les deux lieux d'accueils parents/enfants « Les Nistounets » et « la Marguerite » se veulent être un lieu de socialisation pour les familles et également un lieu de soutien pour celles qui sont le plus en difficulté.</p> <p>Accompagnement et soutien psychologique.</p> <p>Ateliers d'éveil sensoriel, ateliers créatifs (activités manuelles), ateliers jeux.</p> <p>Art thérapie : stade du miroir ; le conte.</p>	Association « Centre Familial Charles Vincent ».
	<p>Renforcer le lien parents/enfants.</p> <p>Promouvoir des facteurs de protection et des connaissances en santé.</p>	2	<p>« Paroles de parents » : atelier de groupe de parole mis en place dans le quartier de Bocca Nord, animé une fois par semaine par une psychologue. Intervention également d'une éducatrice de jeunes enfants et d'une art thérapeute.</p> <p>Permanence de soutien et d'accompagnement (entretiens individuels).</p> <p>Atelier théâtre fédérant les parents du quartier.</p> <p>Atelier d'Art thérapie : mosaïque ; l'autoportrait, la crise, le mental.</p>	Association « Centre Familial Charles Vincent ».
	<p>Offrir aux mères de famille un espace d'échanges entre parents pour favoriser le soutien à la parentalité, l'entraide, et valoriser les compétences parentales.</p> <p>Echanger sur des thèmes d'actualité.</p> <p>Favoriser l'entraide, les conseils, le soutien entre les parents.</p>	3	<p>« Groupe de Parents » : un groupe de parole est organisé une fois par mois. Espace libre et confidentiel. Animation assurée par la psychologue et la Conseillère en Economie Sociale et Familiale (C.E.S.F.).</p> <p>Les thèmes abordés permettent de prévenir certains risques, orienter vers les intervenants spécialisés, de poser des questions en toute liberté.</p>	Association « Parcours de Femmes ».

AXE N°4 : SOUTIEN A LA PARENTALITE

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions	Actions en cours ou <i>projets</i>	Porteur
<p>Soutenir la fonction parentale pour favoriser, maintenir ou améliorer les liens parents/enfants.</p> <p>Public ciblé :</p> <p>Action 4 :</p> <p>Mères d'enfants, adolescents.</p> <p>Action 5 :</p> <p>Enfants de 0 à 12 ans et leurs parents.</p> <p>Action 6 :</p> <p>Enfants de 0 à 3 ans et leurs parents.</p>	<p>Ecouter et soutenir les parents dans les situations de rupture, de perte et plus généralement d'histoires familiales douloureuses.</p> <p>Amener les parents à réfléchir sur leur posture et leur rôle en abordant notamment les problématiques d'autorité, de limites.</p> <p>Apporter de l'information sur les besoins de l'enfant.</p>	4	<p>« Appui aux parents d'enfants et d'adolescents en situation de vulnérabilité ».</p> <p>Accompagnements individuels s'appuyant sur des réseaux de partenaires.</p> <p>Entretiens individuels menés par une équipe pluridisciplinaire.</p> <p>Actions collectives de soutien à la parentalité, groupe de parents, groupe de cuisine.</p> <p>Séances d'information et de prévention sur les besoins de l'enfant, de l'adolescent (sommeil, addictions, sexualité...).</p>	Association « Parcours de Femmes ».
	<p>Soutenir, développer le lien parent – enfant.</p> <p>Valoriser les compétences parentales.</p>	5	<p>« Pôle Familles Parentalité »</p> <p>Plusieurs activités proposées dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers parents/enfants animés les mercredis matins en période scolaire. - Groupes de paroles pour les mères animés mensuellement par une psychologue. 	MJC RANGUIN Centre social.
	<p>Favoriser l'élaboration de repères auprès des familles : parents/enfants.</p> <p>Sensibiliser les parents à l'observation des besoins de l'enfant.</p> <p>Sensibiliser les familles à l'importance de l'alimentation et de certaines habitudes de vie pour la santé de l'enfant.</p>	6	<p>« La Ruche »</p> <p>C'est un espace convivial de dialogue avec des professionnels de la Petite Enfance pour parler, écouter, échanger des idées et participer à des ateliers avec les enfants.</p>	Ville de Cannes Service Petite Enfance

AXE N°5 : PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions	Actions en cours ou <i>projets</i>	Porteur
<p>Renforcer la prévention autour des conduites addictives et des conduites à risques</p> <p>Public ciblé : Jeunes de 12 – 25 ans en milieu scolaire et hors milieu scolaire.</p>	<p>Informier les jeunes sur les risques liés à la consommation de substances psycho actives licites et illicites.</p> <p>Développer des ateliers interactifs auprès des élèves des établissements scolaires cannois.</p> <p>Coordonner et animer les actions et stands prévention dans les soirées festives.</p>	1	<p>Etablissements scolaires :</p> <p>Le Bus santé jeunes intervient dans les collèges : deux ateliers de prévention, d'une heure chacun, sont proposés aux collégiens répartis en demi-classe, soit au total 2 heures d'interventions consécutives pour chaque classe.</p> <p>Pour les lycées : ateliers de 2 heures pour une classe entière.</p> <p>Lieux festifs : animations de stands : information, écoute, soutien psychologique. Mise à disposition de matériel de prévention et d'information, de préservatifs, d'éthylotests. Présence de professionnels du champ socio-sanitaire proposant entretien, évaluation, orientation, accompagnement et suivi dans le cadre de prises en charge extérieures.</p>	Mutualité Française.
	<p>Prévenir, réduire les conduites addictives et diminuer les consommations excessives.</p> <p>Informier le plus possible de jeunes pour les convaincre des dangers liés à l'usage de drogues, éviter l'arrivée de nouveaux consommateurs.</p> <p>Soutenir et accompagner ces jeunes vers des structures de soins si nécessaire.</p>	2	<p>Actions de sensibilisation sur les conduites addictives dans les collèges, lycées et hors milieux scolaires.</p> <p>Séances par petits groupes. Durée variable de 1h à 2 heures en fonction du sujet de la prévention et du public concerné.</p> <p>Exposé à l'aide d'un support vidéo en insistant sur les effets du produit sur le cerveau et l'ensemble de l'organisme : effets nocifs immédiats et/ou à long terme et d'autant plus graves qu'il s'agit d'organismes jeunes en plein développement et donc plus fragiles.</p>	Espace Santé Jeunes du Bassin Cannois (E.S.J.B.C.)

AXE N°5 : PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions	Actions en cours ou <i>projets</i>	Porteur
<p>Développer la prévention VIH/SIDA/IST en renforçant l'information, le dépistage et la réduction des risques.</p> <p>Public ciblé :</p> <p>Action 3 : jeunes de 12 – 25 ans en milieu scolaire et hors milieu scolaire.</p> <p>Action 4 : personnel encadrant des structures « jeunesse ».</p> <p>Action 5 : Adultes et populations migrantes.</p>	<p>Sensibiliser les jeunes à la prévention et améliorer leurs connaissances sur le VIH/SIDA et IST.</p> <p>Sensibiliser les jeunes sur les relations entre IST/VIH/SIDA et consommation d'alcool (risque de contamination augmentée par la prise de risques sexuels sous l'emprise de l'alcool).</p>	3	<p>En milieu scolaire : intervention en demi-classe avec débat interactif. Durée : une heure environ.</p> <p>Tenue de stands lors de manifestations telles plages électroniques, le Festival du Film et aux abords des plages (Mace notamment) pendant l'été. Mise à disposition de documents d'information, de matériel de prévention, entretiens.</p>	Association Santé Alternative (A.S.A.)
	<p>Former le personnel encadrant les structures « Jeunesse » : mettre à jour leur connaissance de base sur la santé sexuelle (contraception, VIH/SIDA/IST) et améliorer les compétences en matière de communication autour de la sexualité.</p> <p>Recevoir et écouter la parole sur la sexualité.</p> <p>Aborder la sexualité d'aujourd'hui.</p>	4	<p>Formation « Entendre et parler des sexualités » auprès du personnel des trois MJC cannoises et de l'association Cannes Jeunesse.</p> <p>La formation est réalisée par l'association Sida Info Services : données épidémiologiques, IST transmission, dépistage, prévention, point sur les traitements, sur la contraception, sexualité au cours de la vie des adolescents, représentations et limites personnelles dans l'écoute de la sexualité.</p>	<p>Ville de Cannes</p> <p>Direction Hygiène Santé et Affaires Sociales.</p>
	<p>Diminuer le nombre de personnes ignorant leur séropositivité.</p> <p>Faciliter l'accès au dépistage des populations dont le recours au dispositif actuel est insuffisant.</p> <p>Pratiquer le dépistage au plus près de la population.</p>	5	<p>Proposition de Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD). Ce sont les tests VIKIA qui seront utilisés.</p> <p>Deux points de dépistage : un à Cannes et un à Cannes la Bocca.</p> <p>Deux permanences par mois de 18h à 21 heures. Les tests seront pratiqués par un médecin.</p> <p>Un point supplémentaire de dépistage rapide sera mis en place au siège de l'association pour les adolescents, de 18h à 21 heures.</p> <p>Les tests positifs sont orientés pour analyses complémentaires.</p>	<p>Association Action Santé Alternative (A.S.A.)</p>

AXE N°5 : PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions	Actions en cours ou <i>projets</i>	Porteur
<p><i>Développer la prévention VIH/SIDA/IST en renforçant l'information, le dépistage et la réduction des risques.</i></p> <p><i>Public ciblé :</i></p> <p><i>Usagers de drogues par voie intra veineuse.</i></p>	Diminuer le nombre de contamination VIH/VHC chez les usagers de drogues.	6	<p>Programme d'échanges de seringues :</p> <p>Auprès de 11 pharmaciens.</p> <p>Passage deux fois par semaine du Bus « échanges de seringues ».</p> <p>Installation d'un automate depuis début 2010 à l'entrée du service C.S.A.P.A.</p> <p>Ces trois types d'échanges de seringues couvrent les différents publics.</p>	Association Patronage St Pierre ACTES
<p><i>Améliorer l'hygiène bucco-dentaire.</i></p> <p><i>Public ciblé :</i></p> <p><i>Enfants des écoles maternelles et élémentaires de la Ville de Cannes.</i></p>	Renforcer les actions de dépistage et de prévention bucco-dentaire.	7	<p>Dépistage bucco-dentaire dans toutes les écoles publiques et privées de la Ville réalisé par le chirurgien dentiste de la Direction Hygiène Santé et Affaires Sociales.</p> <p>Intervention dans chaque classe élémentaire sur le brossage des dents (démonstration sur une grosse mâchoire en plastique), visionnage de photos de caries avec débat interactif adapté à l'âge de l'enfant.</p> <p>Intervention dans les classes de Grandes sections des écoles maternelles avec une approche simple sur le brossage des dents et visionnage d'un film sur l'hygiène bucco-dentaire.</p>	<p>Ville de Cannes</p> <p>Direction Hygiène Santé et Affaires Sociales.</p>

AXE N°5 : PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions	Actions en cours ou <i>projets</i>	Porteur
<p>Améliorer l'accès à la couverture vaccinale.</p> <p>Public ciblé : tout public à partir de 6 ans.</p>	Permettre aux habitants de Cannes la Bocca d'accéder plus facilement à la vaccination.	8	<p>Création d'un deuxième centre de vaccinations publiques sur le territoire de l'A.S.V.</p> <p>Séance publique de vaccinations un mercredi par mois de 13h00 à 15h00.</p>	<p>Ville de Cannes</p> <p>Direction Hygiène Santé et Affaires Sociales.</p>
<p>Renforcer la prévention contre le cancer et soutenir l'accompagnement des personnes malades.</p> <p>Public ciblé : tout public.</p>	<p>Sensibiliser par diverses actions, le public à adopter des comportements alimentaires équilibrés, à promouvoir les dépistages.</p> <p>Offrir des permanences aux malades cannois pour un soutien psychologique.</p>	9	<p>Actions de prévention : tenue de stands, sensibilisation aux bons repères de consommations alimentaires et à la pratique d'une activité physique.</p> <p>Actions de promotion des dépistages : cancer du sein, colorectal et du mélanome.</p> <p>Accompagnement des malades :</p> <p>Des permanences sont assurées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hôpital de Cannes. 	Ligue Contre le Cancer 06.
<p>Promouvoir la promotion et l'éducation à la santé auprès des Cannois en organisant des manifestations thématiques et conférences.</p> <p>Public ciblé : tout public.</p>	Améliorer l'information du public par le biais de manifestations publiques, de conférences.	10	<p>Introduction de thématiques santé lors de manifestations sur le territoire cannois (apprentissage des gestes qui sauvent, risques canicule, promotion d'une alimentation équilibrée et de l'activité physique...).</p> <p>Organisations de conférences pour le grand public : « Bien Vieillir », « Alzheimer », « Aedes albopictus »...</p> <p>Cycle de conférences en partenariat avec l'hôpital de Cannes et la Ligue contre le cancer 06.</p> <p>Conférences sur le Stress, la crise suicidaire ...</p>	<p>Multi porteurs :</p> <p>Direction Hygiène Santé et Affaires Sociales. C.C.A.S. C.L.I.C. GIP Bel âge Hôpital de Cannes Mutualité Française</p>

AXE N°6 : SANTE - ENVIRONNEMENT

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions	Actions en cours ou <i>projets</i>	Porteur
<p><i>Diminuer l'incidence de la Légionellose.</i></p> <p><i>Public ciblé : tout public.</i></p>	<p>Diminuer le risque de légionnelle dans les établissements publics de la Ville afin de protéger la population et le personnel municipal.</p> <p>Etablir une surveillance régulière des réseaux se faisant par une régulation et un contrôle de la température de l'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux.</p>	1	<p>Recensement des établissements publics communaux ayant une présence d'eau chaude sanitaire.</p> <p>Prélèvement annuel dans tous ces établissements et recherche de légionnelles effectuée par un laboratoire accrédité.</p> <p>Contrôle mensuel de la température dans chaque établissement.</p> <p>En cas de dépassement, des opérations curatives en fonction de la nature du réseau sont appliquées.</p>	<p>Ville de Cannes</p> <p>Direction Hygiène Santé et Affaires Sociales.</p>
<p><i>Améliorer la surveillance sanitaire des eaux de baignade en mer.</i></p> <p><i>Public ciblé : toutes les personnes qui se baignent dans les eaux de baignades cannoises.</i></p>	<p>Optimiser la surveillance sanitaire des eaux de baignade en instituant des contrôles supplémentaires.</p> <p>Affiner la connaissance des sources de pollutions éventuelles, de leur impact réel sur la qualité de l'eau et de délivrer rapidement à l'élus les éléments utiles à la prise de décision en cas de pollution.</p>	2	<p>Des prélèvements ponctuels sont effectués en cas d'alerte ou de suspicion de pollution accidentelle. Les analyses sont effectuées par un laboratoire agréé. L'état sanitaire des eaux de baignade est connu en moins de 3 heures, ce qui permet de juger de la qualité de l'eau et d'engager immédiatement toute mesure ou procédure en cas de résultat médiocre ou mauvais.</p>	<p>Ville de Cannes</p> <p>Direction Hygiène Santé et Affaires Sociales.</p>

AXE N°6 : SANTE - ENVIRONNEMENT

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions	Actions en cours ou <i>projets</i>	Porteur
<p><i>Optimiser la veille sanitaire en matière d'ondes électromagnétiques.</i></p> <p><u>Public ciblé : tout public.</u></p>	<p>Améliorer la communication et l'information envers le public cannois sur les ondes électromagnétiques et particulièrement de la téléphonie mobile.</p> <p>Veiller aux respects des normes réglementaires.</p> <p>Demande de mesures de champs électromagnétiques pour contrôler le respect des normes définies.</p>	3	<p>Mise en place d'une commission pour la téléphonie mobile.</p> <p>Suivi en temps réel de toute modification ou implantation d'antennes relais.</p> <p>Veille sanitaire et réglementaire en matière d'ondes électromagnétiques.</p> <p>Accueil du public, communication de toute information concernant les antennes implantées sur la Ville.</p> <p>Demande de mesures de champs électromagnétiques à des organismes indépendants.</p>	<p>Ville de Cannes :</p> <p>Direction Hygiène Santé et Affaires Sociales.</p> <p>D.S.I.T.</p>
<p><i>Protéger la santé et l'environnement intérieur des personnes vulnérables.</i></p> <p><u>Public ciblé :</u></p> <p><i>Personnes souffrant de pathologies.</i></p>	<p>Développer les actions de la Conseillère en Habitat/Santé.</p>	4	<p>Enquêtes en habitat/Santé avec prélèvements, recherche en hygrométrie, température, moisissures, radon et acariens.</p> <p>Des propositions d'amélioration de l'environnement intérieur sont faites.</p> <p>Un rapport est, si besoin, envoyé au médecin traitant.</p>	<p>Ville de Cannes</p> <p>Direction Hygiène Santé et Affaires Sociales.</p>

AXE N°7 : PERSONNES ÂGÉES

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions	Actions en cours ou <i>projets</i>	Porteur
<p><i>Favoriser et maintenir l'autonomie en promouvant le « Bien Vieillir ».</i></p> <p><u>Public ciblé :</u></p> <p><i>Action 1, 2 et 3 : personnes ayant une carte d'adhésion au GIP Bel âge.</i></p>	<p>Favoriser la stimulation de la mémoire.</p> <p>Repérer et prendre en charge des personnes ayant des troubles cognitifs légers.</p>	1	<p>Les ateliers mémoire ont pour but de favoriser les échanges, rétablir la confiance en soi et révéler de nouveaux centres d'intérêts.</p> <p>Par des exercices simples et ludiques, les personnes apprennent à enregistrer les informations, les organiser et évoquer les souvenirs.</p> <p>3 parties : une réunion d'information, une séance d'évaluation et 8 séances de stimulation cognitive.</p> <p>3 sessions par an.</p> <p>Cette action prend en charge un petit nombre de personnes à risques et présentant un début de pathologie cérébrale.</p>	<p>G.I.P Bel âge.</p> <p>Service Prévention</p>
	<p>Informers, sensibiliser les personnes âgées à des thèmes de prévention santé pour «bien vieillir ».</p> <p>Prévenir la malnutrition.</p> <p>Expliquer les bases d'une bonne alimentation pour bien vivre son avance en âge.</p>	2	<p>« Santé/ Nutrition Bel âge ».</p> <p>Atelier interactif animé par une personne bénévole (ancienne sage-femme) formée à la problématique de nutrition.</p> <p>1 atelier par mois, 30 personnes par atelier.</p> <p>Cycles de conférences : Nutrition, stress, Parkinson, solitude, ostéoporose, chutes, Alzheimer...</p>	<p>GIP Bel âge</p> <p>Service Prévention</p>
	<p>Conservier une bonne estime de soi.</p> <p>Limiter les risques de fragilité potentielle.</p> <p>Luter contre l'isolement et la solitude.</p> <p>Garder une identité positive.</p>	3	<p>« Entretien – Ecoute Bel Âge »</p> <p>Bien être et santé mentale : des atouts indispensables pour bien vieillir.</p> <p>3 h/ semaine : entretien par une psychologue formée à la gérontologie. Sur rendez-vous.</p>	<p>G.I.P. Bel âge</p> <p>Service Prévention</p>

AXE N°7 : PERSONNES ÂGÉES

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions	Actions en cours ou <i>projets</i>	Porteur
<p>Favoriser et maintenir l'autonomie en promouvant le « Bien Vieillir ».</p> <p>Action 4 :</p> <p>Résidents des foyers logements.</p> <p>Personnes âgées à domicile.</p> <p>Personnes âgées usagers du CCAS.</p>	<p>Promouvoir le « Bien vieillir à domicile » des personnes âgées en mettant en place des actions d'information et de prévention santé.</p> <p>Prévenir les chutes. Sensibiliser au bon usage des médicaments.</p> <p>Renforcer la formation de la psychologue du C.C.A.S.</p>	4	<p>Actions de prévention dans les foyers logements (chutes, usage des médicaments, groupes de paroles, ateliers mémoire).</p> <p>Participation à des actions collectives d'information auprès des Cannois âgés « Vieillir à domicile ».</p> <p>Formation de la psychologue du C.C.A.S.</p> <p>Soutien psychologique auprès des usagers du C.C.A.S.</p>	Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).
<p>Améliorer l'accueil, l'orientation et la prise en charge des personnes âgées en situation de perte d'autonomie fonctionnelle.</p> <p>Public ciblé :</p> <p>Personnes âgées en perte d'autonomie fonctionnelle.</p>	<p>Analyser les besoins du territoire concernant la prise en charge de ce type de public.</p> <p>Y apporter des éléments de réponse.</p> <p>Assurer un suivi individuel de 80 personnes en file active.</p>	5	<p>Mise en place d'une Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades Alzheimer (M.A.I.A).</p> <p>Constitution et travail de la table de concertation stratégique.</p> <p>Constitution et travail de la table de concertation tactique.</p> <p>Positionnement d'un pilote et de 2 gestionnaires de cas (animation MAIA, évaluation multidimensionnelle des besoins, plan de services individualisés...)</p>	Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).

AXE N°7 : PERSONNES ÂGÉES

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions	Actions en cours ou <i>projets</i>	Porteur
<p><i>Préserver le plus longtemps possible l'autonomie à domicile des personnes âgées.</i></p> <p><i>Public ciblé :</i> <i>personnes âgées dépendantes.</i></p>	Permettre de proposer aux personnes âgées dépendantes un maintien à domicile avec du personnel formé à la Dépendance et aux maladies dégénératives.	6	Optimisation du maintien à domicile. Mise en place d'un plan de formation des aides à domicile sur les Diplômes d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS), des formations gérontologie. Groupes de paroles pour les aides à domicile.	Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).
<p><i>Fédérer et améliorer la communication avec les professionnels de la santé et du social œuvrant auprès des personnes dépendantes.</i></p> <p><i>Public ciblé :</i> <i>Personnel médical et paramédical.</i></p>	<i>Favoriser les échanges, l'information et le partenariat avec les acteurs du social et de la santé s'occupant des personnes âgées.</i>	7	Echanges avec les professionnels de la santé et du social. Mise en place de temps de rencontres pour les professionnels pour recenser leurs besoins, les connaître et favoriser l'amélioration continue de leurs pratiques. Développer un fichier d'adresses des professionnels et de leurs possibilités d'intervention.	C.C.A.S./ C.L.I.C.

AXE N°7 : PERSONNES ÂGÉES

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions	Actions en cours ou <i>projets</i>	Porteur
<p><i>Favoriser la mobilisation des facultés cognitives des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.</i></p> <p>Public ciblé : <i>Personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.</i></p>	<p><i>Apporter du confort physique et moral aux malades atteints de la maladie d'Alzheimer.</i></p> <p><i>Renouer les fils de la mémoire.</i></p> <p><i>Favoriser la sortie des aidants et des malades à l'air libre.</i></p>	8	<p>« Jardin Annie Girardot »</p> <p>Aménagement, dans les jardins de la Médiathèque, d'un espace de promenade et de stimulation sensorielle. Sur le parcours en U ont été plantés des végétaux fleuris et odoriférants.</p> <p>Un distributeur de fragrances fournit mouillettes et parfums pour stimuler l'odorat des malades. Un kit de senteurs est remis à l'entrée du jardin.</p>	Association «Alzheimer Trait d'Union »
<p><i>Apporter un soutien aux aidants naturels de personnes atteintes notamment par la maladie d'Alzheimer.</i></p> <p>Public ciblé : <i>Aidants des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.</i></p>	<p><i>Laisser la parole aux aidants, favoriser les échanges libres.</i></p> <p><i>Leur apporter des informations pratiques dont ils ont besoin en faisant notamment appel aux professionnels concernés.</i></p>	9	<p>«Café mémoire »</p> <p>Au sein d'un lieu de rencontre public, (type café-bar), convivial, avec facilités de parking.</p> <p>Présence d'une psychologue expérimentée dans l'accompagnement de ce type de public, d'une bénévole de France Alzheimer 06 et de la responsable du C.L.I.C.</p> <p>Réunions d'environ 2 h 30 avec petite collation à l'issue de la rencontre.</p>	C.C.A.S / France Alzheimer 06